

Les 6 bonnes raisons d'adhérer à l'Office de tourisme de Nevers et sa région.

1.

Accroître votre visibilité

FACILITER VOTRE RÉFÉRENCIEMENT SUR LE NET

En étant adhérent à l'Office de tourisme de Nevers et sa région **vous intégrez notre base de données Décibelles Data** qui permet la diffusion de vos informations à grande échelle sur de nombreux supports, dont les sites régionaux :

- nevers-tourisme.com : **105.000 visites/an**
- nievre-tourisme.com : **375.000 visites/an**
- bourgogne-tourisme.com : **1.485.000 visites/an**

Vous bénéficiez également **d'une visibilité sur nos réseaux sociaux et sur nos newsletters**.

Vous bénéficiez enfin de **l'accès au VIT (Votre Information Touristique)**, un espace qui vous permet de mettre à jour vos données en toute autonomie.

2.

Développer votre activité

PROFITEZ DE NOS OUTILS DE COMMERCIALISATION

Bénéficiez de notre nouvel outil de billetterie (outil de caisse + réservation en ligne) disponible en 2023 ainsi que la possibilité d'intégrer, en fonction de votre activité, notre **City Pass** pour augmenter votre visibilité et votre trafic.

Vous profitez **d'une mise en avant** lors de nos déplacements sur des salons, nos accueils de blogueurs ou nos accueils presse.

Nouveauté 2023 : vous pourrez aussi vous positionner sur notre activité réceptive : accueil de groupes de loisirs et d'affaires.

3.

Être informé sur l'actualité

DISPOSEZ DE LA BONNE INFO TOURISTIQUE

Participez à la réunion d'information avant la saison pour connaître le détail de l'offre touristique.

Vous êtes destinataire de nos newsletters et pouvez intégrer nos boucles WhatsApp pour être tenus au courant de l'actualité.

4.

Intégrer un réseau de professionnels

PARTICIPEZ COLLECTIVEMENT AU DÉVELOPPEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

En devenant adhérent, vous devenez **un ambassadeur de la destination**.

Participez à nos **rencontres trimestrielles (éduc'tours)** pour mieux connaître l'offre touristique du territoire.

Faites connaître votre structure à d'autres professionnels du réseau.

Mettez en valeur votre territoire sur vos propres supports de communication avec nos vidéos et photos libres de droits (sur demande).

5.

Apparaître dans nos éditions

DEVENEZ INCONTOURNABLE

Vous êtes régulièrement mis en avant au travers des pages du nouveau magazine de destination semestriel **Nevers Destinations** tiré à 12.000 exemplaires.

De nouveaux guides sont également prévus en 2023 afin d'améliorer la mise en valeur de l'offre du territoire en terme d'hébergement, de restauration, de commerce et de loisirs.

6.

Se faire connaître du grand public et mettre à disposition vos documents

NOUS ACCUEILLONS PRÈS DE 20.000 PERSONNES PAR AN DANS NOS LOCAUX

Vous bénéficiez d'une visibilité au sein de l'accueil de l'Office de tourisme et dans notre bureau d'information touristique à Pougues-les-Eaux.

Au printemps 2023, l'accueil de l'Office de tourisme de Nevers sera remanié pour proposer une meilleure expérience visiteur.



bulletin d'adhésion 2023

Je suis une société ou une association (60€)

Je suis un particulier (20€)

Raison sociale :

Siret :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Réseaux sociaux

Facebook :

Instagram :

LinkedIn :

Informations dirigeant

Nom : Prénom :

E-mail :

Téléphone portable :

Téléphone fixe :

Je choisis de régler mon adhésion :

Par chèque à l'ordre de : Office de tourisme de Nevers et sa région.

À envoyer à l'adresse : Office de tourisme de Nevers. Palais ducal. BP 818. 58008 Nevers Cedex

Par virement sur le compte de l'Office de tourisme de Nevers et sa région.

IBAN : FR76 1080 7004 4925 0197 2334 230 / BIC : CCBPFRPPDJN

Par CB ou espèces à l'accueil de l'Office de tourisme au rez-de-chaussée du Palais ducal de Nevers.

Date :

Signature :

En devenant adhérent, vous acceptez de recevoir les informations professionnelles de l'Office de tourisme.